



N° 31 Novembre 2008

Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél. + fax: 021 323 60 58
www.infozet.ch/inst/relier
e-mail: relier@relais.ch

A propos de toxicomanie en région lausannoise et dans le canton de Vaud

parole à... agenda zoom sur le net infos réseau

Révision de la Loi sur les Stupéfiants: **votez OUI**

Le 30 novembre, nous allons voter sur la révision de la Loi sur les Stupéfiants. Objet crucial pour l'avenir de la politique drogue, le résultat du scrutin aura des répercussions importantes sur la sécurité de la population, les moyens d'action des professionnels et la santé des usagers de drogues. Afin d'ancrer dans la loi une politique mise en application avec succès depuis bientôt 20 ans, la révision de la LStup a été approuvée par le Parlement en mars 2008 (les deux tiers des membres du Conseil National et à l'unanimité au Conseil des Etats). Néanmoins, le parti évangélique Suisse (UDF-EDU), soutenu par l'UDC, a lancé un référendum sur cette révision. Pour les référendaires, cette loi fédérale permettrait de libéraliser la

politique de la drogue et négligerait l'importance de l'abstinence. Reposant sur le principe des 4 piliers (répression, traitement, prévention, réduction des risques), cette politique a pourtant mis fin aux scènes ouvertes de la drogue et a contribué à diminuer la délinquance. De plus, les mesures de réduction des risques ont permis de conduire un nombre croissant de personnes toxicomanes vers l'abstinence, en proposant des passerelles vers les traitements.



Largement évoquée par les opposants à la LStup, la question de remise médicalisée d'héroïne fait peur.

Or, il faut le répéter, cette mesure qui peut heurter, bien qu'elle amène des résultats positifs, n'est actuellement pas envisagée dans le canton de Vaud. La loi fixe le cadre légal, extrêmement strict s'agissant de prescription d'héroïne, mais l'application des mesures reste de la responsabilité des cantons. Dans ce numéro, nous reviendrons sur la politique drogue de ces 20 dernières années, les raisons de la mise en place du principe des 4 piliers et ses résultats probants. Nous présenterons les arguments avancés par la campagne «Oui à la LStup» et la parole sera donnée à des personnalités du champ des dépendances, pour illustrer leur soutien à la révision de la LStup.

Oui à la révision de la LStup

Une réponse sérieuse à un problème complexe

www.lstup.ch

La Loi fédérale sur les Stupéfiants se limitait tout d'abord à la répression. Dès 1975, des mesures médico-sociales ont été introduites, afin de lutter de manière plus complète contre les méfaits de la drogue et tenter d'apporter une réponse ciblée au nombre croissant de personnes usant de substances psychotropes. La consommation d'héroïne et de cocaïne augmentait régulièrement et les nouvelles drogues de synthèse proliféraient rapidement, surtout parmi les jeunes. Au début des années 80, l'émergence du sida a engendré un grave problème sanitaire parmi les usagers de drogues consommant par voie intraveineuse. Puis, au début des années 90, les scènes ouvertes de la drogue se sont développées dans plusieurs villes suisses. Le débat public et politique a été vif, contraignant les autorités à trouver rapidement des solutions. Dès 1991, une nouvelle stratégie nationale a été définie, organisée selon le principe des 4 piliers. En plus de la répression, de la prévention et du traitement, a été introduit le pilier de la réduction des risques, c'est-à-dire un ensemble de mesures médico-sociales, destinées à diminuer les conséquences néfastes de l'usage de drogues. Dès lors, les cantons et les communes ont réagi de manière pragmatique et efficace. De nouveaux programmes innovants sont apparus, tel l'échange de seringues qui a permis de réduire les risques liés à la transmission des maladies virales, ou l'ouverture de lieux à bas seuil d'accès, ou-

verts à tous, dans le but de recréer un lien avec les personnes les plus marginalisées. L'ensemble des mesures des 4 piliers a permis de mettre fin définitivement aux scènes ouvertes de la drogue.

L'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP), dans son troisième programme de mesures de la Confédération en vue de réduire les problèmes de drogues¹ définit ces 4 piliers de la manière suivante:

- La **prévention** vise à éviter la consommation de drogue et le développement d'une dépendance ainsi que les effets néfastes de la consommation sur l'individu et la société.
- La **thérapie** contribue à soutenir la personne dans ses efforts pour sortir de la dépendance, améliorer sa santé physique et psychique, favoriser la réinsertion sociale et professionnelle.
- La **réduction des risques** contribue à minimiser les dommages sanitaires et sociaux de la consommation de drogues et, indirectement ses effets sur la société.
- La **répression** vise à appliquer l'interdiction des drogues illégales et à réduire le trafic.

Ce modèle a été largement accepté, tant par les milieux politiques et professionnels, que par la population, et a hissé la Suisse au rang de pionnière en matière de politique drogues. Les résultats de cette politique sont visibles². Le succès le plus spectaculaire est celui de la réduction très importante du nombre de décès dus à la drogue. Les infections VIH sont fortement réduites dans cette population. On relève que la lutte contre la propagation des maladies infectieuses dans la population toxicomane réduit les risques sanitaires pour l'ensemble de la société. En allant vers les populations les plus marginalisées et en leur offrant une aide ciblée, le nombre de personnes toxicomanes entamant un traitement en vue de l'abstinence a également fortement augmenté. Accompagner une personne hors de la dépendance (traitement, prise en charge ambulatoire, etc.) coûte moins cher que l'impact financier d'une personne toxicomane sur la société (délinquance, prison, contamination, etc.). Le bilan financier de la politique des 4 piliers est largement positif.

¹ La politique suisse en matière de drogue. Troisième programme de mesures de la Confédération en vue de réduire les problèmes de drogue (ProMeDro III) 2006-2011. Office Fédéral de la Santé Publique.

² La politique suisse en matière de drogues - Le modèle des 4 piliers, historique et perspectives, Jean-Félix Savary, GREA- Dossier de l'ARTIAS, février 07.

Afin de soutenir une politique qui a fait ses preuves, un comité national «OUI à la LStup» a été créé, ainsi que des antennes cantonales. La campagne met l'accent sur la protection de tous les citoyens, en posant des priorités:

La sécurité: les mesures prises dès le début des années 90 ont permis de réduire de plus de deux tiers les délits commis par les personnes toxicomanes. De plus, en privilégiant la prévention et les actions de dépistage précoce, la nouvelle loi met en avant la protection de la jeunesse et de l'enfance.

L'humanité: la majorité des personnes toxicomanes s'en sort! Mais il est difficile de le faire seul. Nous devons faire preuve d'humanité pour les accompagner vers un avenir plus serein.

L'efficacité: régulièrement évaluée, la politique des 4 piliers a servi à réduire les coûts financiers liés à la drogue, accroître l'efficacité des traitements et améliorer la santé publique.

Le fédéralisme: le cadre législatif est fédéral, mais toute nouvelle prestation fait l'objet d'une décision des autorités communales et cantonales compétentes.

La LStup est soutenue par une large coalition d'organismes professionnels et de personnalités dont les témoignages étoffent le site www.lstup.ch. Médecins, pharmaciens, parents, policiers enseignants, hommes et femmes d'églises, spécialistes de la dé-

pendance, soutiennent la révision et s'expriment afin de convaincre et défendre leurs points de vue. Le site propose un argumentaire, chiffré et détaillé, des principaux sujets de la campagne. On y trouvera notamment les questions de l'abstinence, de la protection de la jeunesse ou les coûts de la drogue.

Refuser la révision partielle de la LStup condamnerait le modèle des 4 piliers. Voter OUI à la LStup est indispensable, pour protéger la population des conséquences de la consommation de drogues, permettre aux personnes en souffrance de retrouver une dignité ainsi que reconnaître une politique efficace et régionale.



parole à...

Sophie Arnaud,
pharmacienne

Dire oui à la révision, c'est permettre aux professionnels de continuer à mettre en œuvre une politique équilibrée qui a fait ses preuves depuis plus de vingt ans. En disant non, nous prenons le risque de voir toute une palette d'offres disparaître. Souvenons-nous des scènes zurichoises du milieu des années 90. Sans certaines interventions de réduction des risques ou sans le développement de l'offre de thérapie, nous en serions peut-être encore là... La politique des 4 piliers a permis et permet encore aujourd'hui d'offrir aux consommateurs de drogue une prise en charge répondant à la diversité des parcours individuels.

Nicolas Pythoud,
directeur de la
Fondation ABS, lieux
d'accueil pour
personnes toxicomanes
à Lausanne

La révision partielle de la Loi fédérale sur les Stupéfiants entérine la politique dite des «4 piliers», politique déjà mise en œuvre sur le terrain depuis une quinzaine d'années dans la majorité des cantons. Cette politique a fait ses preuves comme l'atteste de nombreuses études scientifiques. Dire «non» à cette politique, c'est prendre le risque de revoir émerger les grandes scènes ouvertes de la drogue que la Suisse a connu à la fin des années 80 et de replonger ainsi des milliers de personnes, vos proches peut-être, dans la misère et l'exclusion.

**Pourquoi
soutenez-
vous la
LStup ?**



Patrick Forel, médecin généraliste, membre de l'AVMCT, Association Vaudoise des Médecins Concernés par la Toxicodépendance

1983 : 25 ans, il pousse la porte du cabinet médical : il est jaune d'une hépatite contractée à cause d'une seringue réutilisée. Il est considéré comme délinquant. A part les institutions résidentielles pour toxicomanes, il y a trop peu de médecins et de services sociaux concernés.

Les seringues sont abandonnées dans les parcs, les pharmacies cambriolées.

2008 : 25 ans, il pousse la porte du cabinet médical : il a échappé au virus du SIDA. On admet qu'il souffre d'une dépendance. En attendant qu'il puisse s'en sortir, on s'occupe de lui, on lui donne les moyens de ne pas tomber malade ce qui lui donne plus de chances au moment où il pourra faire le pas vers la sortie. S'en occuper, c'est aussi l'empêcher d'en contaminer d'autres. On fait de la prévention auprès des jeunes. Ce changement est dû en grande partie à l'évolution des mentalités dans laquelle la LStup s'inscrit pleinement.

Serge Sandoz, chargé de la communication et des relations extérieures de la Fondation du Levant

La Fondation du Levant accompagne depuis plus de 35 ans des personnes toxicodépendantes. Elle est consciente que tant la prise en charge que la probléma-

tique des addictions sont complexes et nécessitent des réponses différenciées, allant de l'aide à la survie à l'abstinence. C'est pourquoi la Fondation du Levant soutient la LStup. Toutefois, La Fondation continue de penser que la prescription d'héroïne, bien que légalement possible, n'est pas en adéquation avec ses objectifs thérapeutiques.

La révision de la LStup

■ La campagne «Oui à la LStup»

www.lstup.ch

■ Pour rejoindre la campagne vaudoise ou pour toute question

vaud@lstup.ch

POUR EN SAVOIR PLUS

■ La loi Thème drogue

www.bag.admin.ch

■ Les dossiers thématiques

GREa Groupement Romand d'Etudes des Addictions
www.grea.ch

InfoSet Direct : le site suisse du domaine des dépendances

Dossier : révision de la LStup

www.infoset.ch/f/

■ Grand Angle no 4. ISPA Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et autres toxicomanies

www.sfa-ispas.ch

La politique des 4 piliers

■ Office Fédéral de la Santé publique, thème drogue

www.bag.admin.ch/

■ InfoSet Direct, dossier politique dépendance

www.infoset.ch

Toxicomanie dans le canton de Vaud

■ L'Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive.

La toxicomanie dans le canton de Vaud, cinquième période d'évaluation 2004-2006

www.iumsp.ch/Publications/pdf/rds135Rfr.pdf

Impressum

REL'IER :
Relais Information et Réseau
Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél. + fax : 021 323 60 58
www.infoset.ch/inst/relier
e-mail : relier@relais.ch

Responsable
de la publication :
Rachèle Féret
Graphisme : Fabio Favini

Zoom est financé
par la Ville de Lausanne